

BO Les Herbiers

POUR AFFICHAGE

COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX

Commune de : CHAVAGNES LES REDOUX

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de notre clientèle, nous réalisons des travaux sur le réseau électrique qui vous alimente qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Rappel :

Notre personnel et nos prestataires travaillent sur le réseau électrique afin d'assurer la qualité et la continuité du service public de la distribution d'électricité. Pour que ces travaux puissent être réalisés en toute sécurité, nous vous rappelons que si vous deviez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur...), il est obligatoire de couper votre disjoncteur général Enedis en le positionnant sur 0.

Horaires des coupures :

mardi 28 octobre 2025

de 08h00 à 08h30

de 16h30 à 17h00

Quartiers ou lieux-dits :

4 au 10 impasse DE CHEF DE BOIS

1, 13, 17 au 25, 2, 12 au 14, 21BIS, 13B rue DU VIEUX LOGIS

3, 17, 21, 25 au 31, 2, 8, 12, 18, 28, 32 rue DES FARINIERES

1, 5, 9 au 11, 6, 10, 18 rue DE L OREE DU BOIS

9, 12 au 14 rue DU ROC EN BOIS

1 rue DES LAVANDIERES

41, 45, 53, 59, 71, 75, 79, 83, 87 au 89, 46 au 50, 54, 62, 66 au 68 rue DES VIEUX METIERS

27 rue DU CREUX DE BOIS

13, 8, 12, 16, 20 impasse DE BOITEL

16 rue DES GUERINIERES

5 au 9, 13 au 15, 19, 10 rue DU LAVOIR



BO Les Herbiers

POUR AFFICHAGE

COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX

Commune de : CHAVAGNES LES REDOUX

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de notre clientèle, nous réalisons des travaux sur le réseau électrique qui vous alimente qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Rappel :

Notre personnel et nos prestataires travaillent sur le réseau électrique afin d'assurer la qualité et la continuité du service public de la distribution d'électricité. Pour que ces travaux puissent être réalisés en toute sécurité, nous vous rappelons que si vous deviez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur...), il est obligatoire de couper votre disjoncteur général Enedis en le positionnant sur 0.

Horaires des coupures :

mardi 28 octobre 2025

de 08h00 à 17h00

Quartiers ou lieux-dits :

57, 65, 50, 60, 76 rue DU LAC

3, 14 au 16, 22 rue DE LA MULETRIE

33, 34 rue DU LAVOIR

